Séance de l'AD du 22 nov. 2023

mercredi 22 novembre 2023 • 18:30 - 19:30 | Châtel-St-Denis, chemin des Crêts 25, Univers@lle

Participants

P Présent A Absent E Excusé

DM	Daniel Maillard	Comité d'école	daniel.maillard@chatel-st-denis.ch	P
	Eric Berthoud	Administrateur Châtel-St-Denis	eric.berthoud@edufr.ch +41219488121	P
	François Genoud	Comité d'école	francois.genoud@fr.ch	P
	Frédéric Deillon	Comité d'école	frederic.deillon@la-verrerie.ch	P
JA	Jérôme Allaman	Comité d'école	jerome.allaman@chatel-st-denis.ch	P
MC	Maude Cardinaux	Comité d'école	maude.cardinaux@leflon.ch	P
	Nicole Tille	Comité d'école	nicole.tille@chatel-st-denis.ch	P
	Paul Konan	Comité d'école	paul.konan@commune-remaufens.ch	P
	Rahel Preisig	Comité d'école	rpreisig@attalens.ch	P
RD	Raphaël Droux	Comité d'école	raphael.droux@semsales.ch	E
SC	Sabine Comisetti	Comité d'école	sabine.comisetti@bossonnens.ch	P
	Savio Michellod	Comité d'école	savio.michellod@granges-veveyse.ch	P
	Sidonie Mory		sidonie.mory@edufr.ch	P
	Stéphane Pauli	Comité d'école	stephane.pauli@bulle.ch	P
	Jean-Claude Bongard	délégué	jean-claude.bongard@leflon.ch	P
TB	Thierry Bavaud	délégué	thierry.bavaud@chatel-st-denis.ch	P
	Charles Ducrot	délégué	charles.ducrot@chatel-st-denis.ch	E
DF	Daniel Figini	délégué	daniel.figini@chatel-st-denis.ch	E
CHR	Chantal Honegger	déléguée	chantal.honegger@chatel-st-denis.ch	E
RM	Roland Mesot	délégué	roland.mesot@chatel-st-denis.ch	P
FP	François Pilloud	délégué	francois.pilloud@chatel-st-denis.ch	P
AB	André Blunschi	délégué	ablunschi@attalens.ch	E
	Aurélien Espinasse	délégué	aespinasse@attalens.ch	E
RG	Renaud Gauderon	délégué	renaud.gauderon@gmail.com	P
FJ	Françoise Jolivet	déléguée	fjolivet@attalens.ch	P
	Laurent Menoud	délégué	lmenoud@attalens.ch	P
	Pierre-Alain Perroud	délégué	paperroud@attalens.ch	E
	Eliot Savoy	délégué	esavoy@attalens.ch	E

	Yves Martin		yves.martin@bossonnens.ch
	Jérôme Jourdan	délégué	jerome.jourdan@bossonnens.ch
	Christine Varone	déléguée	christine.varone@granges-veveyse.ch
	Kimberly Castelberg	déléguée	kimberly.castelberg@granges-veveyse.ch
GD	Grégory Déglise	Délégué	gregory.deglise@commune-remaufens.ch
	Stéphane Dorthe	délégué	stephane.dorthe@commune-remaufens.ch
PH	Patricio Herrera	délégué	patricio.herrera@commune-remaufens.ch
	Cédric Borer	Comité d'école	cedric.borer@saint-martin-fr.ch
SG	Sandra Gothuey	déléguée	sandra.gothuey@saint-martin-fr.ch
	Noémie Berthoud	déléguée	noemie.berthoud@semsales.ch
CCX	Christian Cardinaux	délégué	christian.cardinaux@leflon.ch
	Claudia Dougoud	déléguée	claudia.dougoud@leflon.ch
RB	Roland Besse	délégué	rorolandbert@gmail.com
WM	Willy Maillard	Comité d'école	willy.maillard@fr.ch
	Marc Fahrni	délégué	marc.fahrni@la-verrerie.ch
SS	Stéphane Simonet	Comité d'école	stephane.simonet@edufr.ch
	Yannick Kilchenmann	délégué	yannick.kilchenmann@la-verrerie.ch
	Philippe Schneider	délégué	philippe.schneider@la-verrerie.ch
CGV	Céline Granges Volery	Direction	celine.granges@edufr.ch
	Pascal Delessert	délégué	pascal.delessert@saint-martin-fr.ch
DM	Magalie De Preux	Déléguée	magalie.depreux@bossonnens.ch
LB	Lionel Bussard	Délégué	lionel.bussard@saint-martin-fr.ch

Ouverture de la séance

Introduction

M. François Genoud ouvre la séance du 22 novembre 2023. Il excuse M. Willy Maillard, notre nouvel inspecteur et M. Stéphane Simonet, représentant des enseignants. Il souhaite la bienvenue à Mmes Magalie De Preux et Myriam Müller de la Commune de Bossonnens en remplacement de Mme Anne-Lyse Menoud et M. Bruno Fischetti qui ont quitté l'exécutif au 30 juin 2023.

2346_001.pdf

Il souhaite également la bienvenue à M. Lionel Bussard, Commune de St-Martin, en remplacement de M. Cédric Borer et à M. Philippe Schneider, Commune de la Verrerie, en remplacement de Mme Delafontaine.

Les 9 communes sont représentées, le nombre de voix s'élève à 44. Majorité absolue à 23.

Nomination des scrutateurs

Les scrutateurs désignés pour cette séance sont M. Grégory Déglise et M. Renaud Gauderon.

Nomination de M. Cédric Borer

M. Cédric Borer a accepté de rejoindre le Comité d'école en remplacement de M. Gérard Buchs.

Les délégué-e-s de l'AD nomment M. Cédric Borer comme membre du Comité d'école.

Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Le procès-verbal de **la séance du 3 mai 2023** est adopté par les délégué-e-s.

https://asscov.wedo.swiss/meetings/252310?viewMode=DocumentView

Bâtiments

Désenchevêtrement des bâtiments

Signature de l'acte notarié, du prêt LIM, de la convention et des protocoles d'utilisation

Ces documents ont été signés le 19 septembre 2023 à la commune de Châtel-St-Denis, en présence de Me Hank, du syndic M. Ducrot et du secrétaire général M. Grangier, du président du comité d'école M. Michellod et de l'administrateur M. Berthoud, sous les yeux du président de l'AD, M. le Préfet.

1. l'acte notarié pour le désenchevêtrement des bâtiments
2. la convention pour tous les bâtiments durant la phase transitoire avec les protocoles par bâtiment
3. la reprise du prêt LIM

Assainissement et agrandissement des bâtiments Alpha, Gamma et Delta

Point de situation: informations

Nous attendons les plans de l'architecte, en version papier, pour transmettre à l'Etat de Fribourg.

Nous avons encore quelques travaux à réaliser d'ici la fin de l'année, dont une solution pour embellir la zone se trouvant autour du trou qui se est devant l'entrée de la piscine, avec une clôture en treillis et des arbustes provisoires ainsi que la pose des totems de signalétiques extérieures de nos bâtiments.

Actuellement, nous sommes à **CHF 979'718.53 en dessous** du budget d'investissement alloué.

Avenir du COV - agrandissement Bêta et projet piscine - suite des travaux

Point de situation: informations

Au sujet de l'assainissement et l'ajout de panneaux photovoltaïques sur la toiture du bâtiment Bêta, les travaux avaient été devisés à CHF 851'000.00.

Un changement des coupoles du foyer a encore été effectué au printemps 2023 (CHF 3'000.00). Nous avons demandé une subvention énergétique que nous avons reçue cette année (CHF 108'400.00) et nous avons obtenu la rétribution unique pour les panneaux (CHF 74'869.85). Nous avons fait **en tout une économie de CHF 257'021.60** en regard du budget d'investissement alloué.

Afin de pouvoir avancer avec le projet de l'assainissement et agrandissement du bâtiment Bêta, il faut supprimer le PAD Es Crêt.
Pour cette édude, nous avons utilisé **CHF 116'643.80 sur les CHF 270'000.00** à disposition.

Pour le projet du futur complexe de piscines avec une halle triple, nous avons utilisé **CHF 120'604.85 sur les CHF 600'000.00** alloués pour les études et le concours d'architecture (printemps 2024).

Pour le projet de la création d'un nouveau bâtiment avec réfectoire et zone de pique-nique, **qui est mis en stand-by pour l'instant,** nous avons utilisé CHF 44'583.30 sur les CHF 250'000.00 à disposition pour les études.

Pour le projet de construction d'un futur bâtiment scolaire, administratif et technique en lieu et place de la piscine de la commune de Châtel-St-Denis, nous avons utilisé CHF 3'315.05 sur les CHF 190'000.00 à disposition.

Présentation des plans.

BCC4_PLANS AVAN-PROJET_231103.pdf

Installation d'une sirène sur le toit du bâtiment Bêta

Information

Le Service de la sécurité civile et militaire SSCMII, par l'intermédiaire de M. Magnin, nous a contacté pour nous informer que la couverture audio des sirènes d'alarme n'est pas bonne dans le quartier du CO. Il souhaiterait installer un mat de sirène sur le toit du bâtiment Bêta / Univers@lle. Une vision locale a eu lieu et M. Magnin a été mis au courant que des travaux pourraient être prochainement prévus autour du bâtiment et que cette sirène ne pourrait peut-être plus fonctionner pendant quelques mois. Il en a pleinement conscience et si ce serait le cas, l'alarme serait donnée comme maintenant, au moyen de véhicules équipés de haut-parleurs.

Tous les coûts sont pris en charge par la confédération, même pour la mise à l'enquête. Au niveau de l'électricité, c'est insignifiant le montant. Le système est sur batterie et se recharge occasionnellement.

M. Magnin a transmis le dossier ci-dessous et sollicite votre approbation pour entreprendre les démarches.

Le comité d'école a décidé, lors de sa séance du 25 octobre 2023, d'attendre l'avancée des discussions concernant le bâtiment Bêta. Un courriel a été envoyé dans ce sens au SSCMII. Nous reprendrons contact quand le projet définitif sera approuvé.

Projet ajout sirene site Chatel-st-Denis Centre Ecole.pdf

Budget du compte de résultat 2024

Présentation

ecolywood-Dossier-2023-2025.pdf

En attaché les budgets du compte de résultat 2024 avec explicatifs, ainsi que le dossier de présentation du projet de film de M. Stéphane Simonet et son équipe. Les budgets ont été parcourus le 10 octobre 2023 par les membres du GT finances. Le plan comptable a été beaucoup modifié par rapport à 2023 pour être le plus précis possible, sur la demande de l'ACV.

2023-10-06-Budget-compte-resultat-2024.pdf

2023-10-05-EXPLICATIONS-BUDGET-COMPTE-RESULTAT-2024.pdf

2023-11-10-Budget-resultat-2024-par-nature.pdf

Le budget est présenté en 2 versions :

- la version standard par département
- la version par nature qui résume chaque poste qui pourrait être différement partagé. Par exemple, nous avons des salaires administratifs, techniques et enseignants. Le budget par nature résume les 3 salaires directement.

Vous trouvez également le tableau des participations communales pour 2024.

2023-11-10-participations-communales-2024.pdf

Le budget du compte de résultat 2024 a été accepté par le comité d'école le 25 octobre 2023.

Il a été présenté à la Comfin le 8 novembre 2023.

Préavis de la Commission financière

COV-AD-2023-11-22_rapport-comfin.pdf

Discussion

Il est relevé que la demande de la commission financière de transférer la dépense de CHF 40'000.00 intitulée « mandat président commission de projet » (ligne 2170.3132.00)dans les projets eux-mêmes n'a encore pas été prise en compte. La commission financière demande au comité directeur de veiller à mettre en place cette pratique qui améliore la transparence dans le coût des projets et les frais financiers qui sont liés.

Nous pourrons transférer cette dépense sur les différents projets dès que ça sera plus concret. Nous allons prendre en compte cette demande dès que possible.

Approbation du budget du compte de résultat 2024

Le budget du compte de résultat 2024 est accepté par les délégué-e-s.

Pour 44
Contre 0
Abstention 0

Budget d'investissement 2024

Présentation

Le tableau a été mis à jour avec les factures reçues au 02.11.2023.

Rien de particulier à dire sur le budget d'investissement 2024. Les investissements accordés pour les budgets 2022 et 2023 pour les diverses études sont toujours en cours. Nous recevrons encore des factures d'ici la fin de l'année pour les études en cours.

Nous avons eu une Combat le 6 novembre 2023. Nous avons demandé à l'architecte, M. Page, en charge des études, de nous chiffrer le coût au m2 prévu pour l'assainissement et l'agrandissement du bâtiment Bêta.

2023-11-21-budget-investissement-2024.pdf 2023-11-21-EXPLICATIONS-BUDGET-INVEST-2024-AD.pdf

Le budget du compte d'investissement a été accepté par le comité d'école le 25 octobre 2023. Il a été présenté à la Comfin le 8 novembre 2023.

Préavis de la Commission financière

COV-AD-2023-11-22_rapport-comfin.pdf

Discussion

M. Roland Besse souhaite connaître notre politique de renouvellement du matériel informatique. Nombre d'années? Que fait-on de l'ancien matériel?

Les ordinateurs des enseignants sont changés tous les 5 ans. Les anciens ordinateurs vont dans les valises informatiques qui sont utilisées par les élèves en classe. Possibilité de rachat de ces ordinateurs par les enseignants. Les ordinateurs des salles d'informatique ont 12 ans. Les communes ne sont pas intéressées à les reprendre (plus de mise à jour possible). Nous allons voir avec une association pour un départ vers l'Afrique, sinon annonce et si aucun résultat, on les fera évacuer avec une benne pour la déchetterie.

Approbation du budget d'investissement 2024

Le budget d'investissement 2024 est accepté par les délégué-e-s.

Pour 44
Contre 0
Abstention 0

Planification financière à 15 ans

Présentation

L'ACV nous a fourni un document Excel pour la planification financière à 15 ans. Nous avons dû le compléter et le modifier par rapport à nos budgets 2024. Ce fichier sert l'ACV qui a demandé également au RSSV de le compléter. L'ACV aura ainsi une vue globale sur ce qui se fait dans le district entre l'ACV, RSSV et ASSCOV.

Cela a été un travail très conséquent que d'insérer tous les chiffres des budgets 2024 dans ces fichiers de l'ACV et d'estimer des suppositions pour le futur, sans avoir pour l'instant

quelque chose de concret au niveau du futur des bâtiments et du complexe de piscine et halle de sport. Ce n'est qu'une fois que les projets démarreront **que l'on pourra établir une planification financière réaliste.**

Il faut télécharger le fichiers annexé si vous voulez les voir parfaitement avec le programme Excel, en cliquant sur les 3 petits points à côté du fichier, sinon la mise en page ne sera pas bonne.

M. François Genoud adresse ses remerciements à l'ACV, le RSSV et l'ASSCOV pour le travail considérable. Le document est une extrapolation mais il est très intéressant.

2023-11-08-ACV-CO-planification-financiere-2024-presentation-ad.xlsx

Jetons de présences

Présentation

Montant forfaitaire

Monsieur le Préfet avait informé, suite à la conférence des syndics durant le printemps, qu'il fallait mettre un montant forfaitaire, en plus des jetons de présence pour les présidents et vices-présidentes du comité et de l'AD.

2023-10-04-retribution-jetons-presence.pdf

ACV_Honoraires_et_défraiements_dès_le_01.01.2023.pdf

Cette modification entrera en vigueur avec effet rétroactif au 1er janvier 2023.

Suppression des jetons de présence pour la secrétaire, la comptable et l'administrateur
Nous avons appris tout dernièrement que les employé-e-s de l'ACV ne reçoivent pas de jetons de présence pour les séances, même le soir. Leur horaire de travail régulier comprend des séances et autres réunions en dehors des heures dites «de bureau». Il est noté dans leur cahier des charges : certaines séances et autres rencontres peuvent se dérouler en soirée dont le temps de travail fait partie de l'horaire régulier. Et dans leur contrat de travail: l'horaire de travail est fixé par l'employeur. Il peut comprendre des séances et autres réunions en soirée pour lesquelles aucune indemnité ou compensation n'est versée.

Ce n'est pas le cas dans les contrats de travail et cahiers des charges de l'ASSCOV. La volonté du Bureau est de faire de même avec le personnel de l'ASSCOV. Si ces heures ne peuvent pas être prises en congé, elles seront payées. En notant les heures plutôt que de toucher un jeton de présence, on se rendra mieux compte en fin d'année si on est manque de ressources au secrétariat de l'ASSCOV ou pas.

Il faudra revoir les contrats de travail et les cahiers des charges du personnel car les contrats actuels ne parlent pas de séances de travail le soir.

Cette modification entrera en vigueur avec effet au 1er janvier 2024.

Modification du tarif des jetons de présence pour les membres du Conseil des parents
Nous avons payé CHF 90.00 la séance en 2022 mais le groupe Finance estime que c'est trop. Il propose CHF 50.00 par séance. Cette modification a été acceptée par le Comité d'école.

Cette modification entrera en vigueur avec effet au 1er janvier 2024.

Préavis de la Commission financière

COV-AD-2023-11-22_rapport-comfin.pdf

Discussion

Approbation

Le montant forfaitaire pour les présidents et vices-présidentes du comité et de l'AD.

Cette modification est acceptée par les délégué-e-s.

La suppression des jetons de présence pour la secrétaire, la comptable et l'administrateur.

Cette modification est acceptée par les délégué-e-s.

Un jeton de présence de CHF 50.00 la séance à la place de CHF 90.00 pour les membres du Conseil des parents.

Cette modification est acceptée par les délégué-e-s.

Pour 44
Contre 0
Abstention 0

Document système contrôle interne (SCI)

Présentation

Le document SCI a été parcouru le 12 juin 2023 et a été finalisé le 30 juin 2023 par le GT finances et revu le 10 octobre 2023.

Il a été accepté par le comité d'école le 25 octobre 2023. Il a été présenté à la Comfin le 8 novembre 2023.

La Comfin nous rend attentif au problème de cybersécurité. Nous prenons en compte cette remarque et modifierons le document SCI dès que nous aurons obtenu des éléments clairs. Une rencontre aura lieu tout prochainement.

Il serait judicieux d'imprimer le document SCI afin d'avoir une version papier sous la main.

Règlement d'exécution des finances

Présentation

Nous avons intégré une compétence maximale de CHF 1'000.00 à l'administrateur et à la responsable des finances. En dessus de ce montant, il faut obligatoirement le visa du président ou de la vice-présidente du comité d'école.

Il a été accepté par le comité d'école le 25 octobre 2023. Il a été présenté à la Comfin le 8 novembre 2023.

Nouveaux membres du comité d'école, AD, Conseil des parents

Information

Tableau_des_organes_new.xlsx

Divers

Informations du Président

M. François Genoud tient à exprimer une double satisfaction:

- La première: l'excellent travail de M. Savio Michellod comme nouveau président du Comité d'école. Il se dit très satisfait de ce passage de témoin. C'est un comité qui fonctionne extrêmement bien avec une bonne ambiance de travail.
- La deuxième: le professionnalisme dont a fait preuve notre nouvelle directrice, Mme Céline Granges Volery. Elle a pris ses marques pendant l'été. Il relève trois qualités parmi tant d'autres: sa capacité d'adaptation, son écoute et son pragmatisme. Remerciements pour tout le travail.

Il remercie aussi tous les conseillers communaux pour leur retour concernant la question du groupe de travail concernant le CO inter-district.

Informations de la direction et de l'administration

Studio média

Mme Céline Granges Volery informe que les responsables du studio média partagent volontiers leur expériences dans le domaine avec des personnes externes au COV. L'équipement est là, de qualité, donc il est important que d'autres puissent en bénéficier. Elle remercie pour le gentil mot de M. le Préfet et pour la confiance accordée.

M. Eric Berthoud: la commune de Châtel-St-Denis a pris en charge la facture concernant la cérémonie de fin d'année 2023. Nous les en remercions.

document-4.pdf

Démission

M. Eric Berthoud informe que que Mme Catherine HUOTARI a donné sa démission du poste de secrétaire du CO pour le 29 février 2024. Elle travaille au CO à 50% depuis le mois de février 2015. Dès le 1er mars 2024: Mme Sarah Moscatello augmente de 20% et Mme Sidonie Mory augmente de 10%. Il manque un 20% pour le secrétariat de l'orientation professionnelle. Une candidature interne nous est parvenue. Nous devons encore l'analyser.

Précarité menstruelle

M. Roland Besse nous fait part de sa préoccupation concernant la précarité menstruelle (cf. document ci-annexé). Il souhaite que le CO se dote de distributeurs à serviettes hygiéniques. M. Savio Michellod indique que le Grand Conseil avait accepté un postulat en 2020. Une phase de test a eu lieu dans différents bâtiments de l'Etat. Un rapport a été remis et les distributeurs ont donné satisfaction aux utilisatrices.

Le Comité d'école et la direction du COV va se pencher sur la question pour ou contre une installation dans nos locaux.

Intervention de M.Besse.pdf

Divers

M. Laurent Menoud se dit très satisfait de la présence de Radio NRV au comptoir de la Veveyse. Il a trouvé très bien, des jeunes très professionnels et très motivés.

M. François Genoud, félicite pour l'exposition des élèves au comptoir de la Veveyse. Il adresse ses remerciements au corps enseignant ainsi qu'à toutes les personnes qui oeuvrent pour l'ASSCOV.

Fin de la séance 19h30

François Genoud

Comité d'école

Sidonie Mory